## Association de sauvegarde et de valorisation du patrimoine en val de Sienne

## La voix du patrimoine de sienne

Année 2010

Septembre

N° **31** 

N° ISSN: 1954-9652

#### DANS CE NUMÉRO :

Villedieu

Neuilly-la-Forêt	2
Montmartin-sur-Mer	2
Le Chefresne	2
Hamhve	3

#### Sommaire:

Animations

- Les randonnées des trois communautés se sont données rendez-vous à Villedieu, sur le terrain des compétitions équestres des Violettes. Une belle journée.
- Une conférence sur l'emploi de la pierre dans l'art funéraire sera donnée le 28 novembre prochain à Neuilly-la-Forêt, près d'Isignysur-Mer.
- La restauration du petit temple du Chefresne s'achève pour la partie immeuble. C'est une belle restitution du patrimoine.
- Le calcaire et le marbre de Montmartin extraits des carrières du canton se retrouvent dans les cimetières et dans les intérieurs de nos habitations.
- Le presbytère de Hambye n'est plus un immeuble affecté depuis plusieurs mois. Il est temps d'évoquer sa construction et son évolution dans le temps.
- Le bilan des animations 2010 va nécessiter quelques adaptations.
   Voici les résultats.

### RANDONNÉES DES TROIS COMMUNAUTÉS À VILLEDIEU

Pour la 8e année consécutive le rendez-vous des randonnées des trois communautés se confirme dans une certaine stabilité. Nous savions dès la veille qu'il y avait davantage de réservations, probablement dû au fait qu'elle fut plus tôt connue dans la presse et par dépliants. La presse la relaya

d'ailleurs au niveau régional. Plus de réservations et moins de surprise matinale.

Elle est désorm a i s attendue en val de Sienne et

fait partie des manifestations retenue sur l'agenda familial. Le bilan est positif car se sont en tout 121 randonneurs qui ont participé, dont 71 pédestres, 17 vététistes, 4 en vélotourisme, 10 en randonnée équestre, 19 en randonnée bâtée.

Les randonnées ont été encadrées par des volontaires : Jean-Marie François au départ de Percy ; Jean Yvon au départ de Villedieu ; Jean-Claude Sonnet au départ de Gavray ; Collette et Gérard Mondin, ainsi que les bénévoles de l'association « rando-détente au départ de Champrépus et de Fleury ; René Tapin et son épouse encadrant la randonnée bâtée au départ des Vio-

lettes ; Jacques Desmonts pour les vététistes du Chefresne, lequel confectionne aussi les tickets repas ; Gilles Heslouin pour ceux qui partaient de Villedieu ; Lucienne Violet et les vélo cyclotouristes au départ des Violettes ; Les cavaliers et leurs chevaux conduits par Jean-Claude



Hervieu.

Dès le vendredi soir en com-

pagnie de monsieur Marc Bidet président de l'association des éleveurs de chevaux, propriétaire du centre d'équitation des Violetil fallut commencer à préparer le bâtiment. Les bénévoles se

retrouvèrent le samedi pour poursuivre le travail et le dimanche matin, c'est de bonne heure que l'on se retrouvait après avoir accueilli les premiers départs. La préparation du repas est toujours un moment clef, avec les grillades et les entrées à préparer : Jean-Claude Bossard et sa compagne Liliane, chef d'orchestre de la manifestation, furent aidés par Jean-Yves Guillou, Marie-Thérèse Cueff, Stéphane, Annie, Cloé Villaespesa, Yannick et Claire Larsonneur, Lucette Delalande

Après le repas pris sous un ciel agréable, assez changeant, mais sans pluie, une bonne partie des participants prit le chemin conduisant à la petite église de Saint-Pierre-du-Tronchet, fidèlement restaurée par les membres de l'association créée pour la sauvegarde des églises de Saultchevreuil et Saint-Pierre-du -Tronchet. Une grande partie de l'après-midi y fut consacrée ainsi qu'au cimetière où se trouve justement le tombeau de Marie Debroise décédée le 28 décembre 1888 à l'âge de 77 ans offert par sa nièce reconnaissante.



Et pendant que nous découvrions ce patrimoine rural si discret de Villedieu d'autres remettaient les choses en place afin que nous soyons irréprochables dans la restitution de ce qui nous avait été confié. Page 2 Année 2010

La confection du liant à la chaux et au chanvre

# Petit temple du Chefresne

Les travaux se poursuivent sur le petit temple. Les joints ont été entièrement refaits sur trois des quatre parois. Le chevet oriental n'a été retouché que dans sa partie basse, la plus endommagée. Cela permet de conserver les enduits anciens rubanés. La charpente de chêne et le lambris de châtaignier, traité à la chaux, sont terminés. La couverture au clou en ardoises d'Angers est posée. La fenêtre orientale remplacée, sur le devant de laquelle se dresse une croix de bois, seule illustration d'origine ancienne, qui orne l'intérieur de l'édifice. Les parois intérieures sont blanchies à la chaux. Les ouvriers en sont à refaire le sol, un mélange de liant et de fibres de chanvre. La visite de chantier qui devait avoir lieu le mardi 5 octobre a été reportée au jeudi suivant.



Texte et photos : Jacky Brionne

#### Conférence à Neuilly-la-Forêt



J'ai été sollicité par Jean-Marc Giret président de l'association pour la mémoire du patrimoine rural et de l'environnement (AMPRE) de Neuilly-la-Forêt pour faire une conférence le dimanche 28 novembre prochain sur l'emploi de la pierre dans les cimetières. Le thème général du cycle de conférences est la pierre dans tous ses états. J'interviendrait en fin d'après-midi.



### Découvertes des marbres dans le canton

#### de Montmartin-sur-Mer

Nous rencontrons souvent dans les cimetières du centre Manche de nombreux monuments présentant une pierre arise, souvent confondue avec une pierre dite belge. Ce calcaire gris fut extrait pendant de lonques années dans le canton de Montmartin-sur-Mer. Ce ne sont pas moins de 43 carriers qui sont décédés dans le canton entre 1863 et 1878. Ca donne une idée l'activité. François-Charles Montaigne, membre de la Société académique du Cotentin, écrivit quelques notes sur la marbrerie de l'arrondissement de Coutances. Je copie intégralement la notice qui suit « vers l'an 1785, quatre frères, les sieurs Guion dits Desmoulins, natifs de Sablé-sur-Sarthe, d'une famille de marbriers, vinrent à Coutances pour exécuter des travaux de marbrerie à la cathédrale. Ils firent les revêtements des piliers et de la colonnade du chœur. Le marbre employé pour ce travail fut

extrait des carrières des Regnéville, situées non loin de la propriété de feu monsieur Brohyer-de-Littinière, et appartenant aujourd'hui à monsieur Bucaille. Ces carrières, depuis longtemps abandonnées, furent la première découverte des frères Desmoulins. Ils trouvèrent ensuite les marbres de Montmartin et s'en servirent pendant de longues années. Le fils de l'un des frères Desmoulins découvrit de nouveau les marbres de Montchaton; puis ceux de Mesnil-Aubert, dans les propriétés de Mme Desmonceaux; mais on n'a pas continué l'exploitation de cette dernière carrière. Le fils Desmoulins a exercé l'état de marbrier, à Coutances, jusqu'en 1850-1853. Les travaux les importants plus que connaisse, exécutés par les quatre frères, sont d'abord : le revêtement des piliers de la cathédrale, dont il a été question; puis, le maître-autel de l'église Notre-Dame de Saint-Lô; enfin la colonnade et les arcades du tribunal de commerce de Granville. Ces travaux sont en marbre de Re-

gnéville et de Montmartin. De 1850 à 1853, monsieur Bunel établit à Regnéville une marbrerie importante, sur des terrains peu éloignés du vieux château. Plusieurs carrières furent ouvertes; il y eut une scierie à vapeur; un nombre relativement considérable d'ouvriers furent employés aux divers travaux de la marbrerie. En 1853, M Bunel obtint la médaille d'or à l'exposition qui eut lieu à Coutances. Mais peu après l'entreprise tomba, et les carrières de Regnéville ne furent plus exploitées. Auiourd'hui les seuls marbriers de l'arrondissement sont MM Montaigne, fils et Duccini. Les seules carrières dont on use présentement sont celles de Montmartin et de Montchaton: la première est exploitée par des carriers qui en vendent les produits bruts aux seconde marbriers; la m'appartient, et je l'ai cédée en partie à mon fils (Charles-François qui mourut en 1917).

## LE PRESBYTÈRE DE HAMBYE

Les presbytères, en tant que tels, disparaissent les uns après les autres et de façon nettement plus rapide puisque le renoncement aux clauses des affectations prononcé par l'évêque du lieu se fait désormais dans l'année qui suit la fermeture du presbytère. C'est une organisation paroissiale qui

disparaît de plus en plus de nos paysages architecturaux locaux. Ce fut le cas du presbytère de Hambye, abandonné depuis la mort de son dernier bailleur, Désiré l'abbé Hédouin.

L'ancien presbytère qui exista jusqu'en 1850 se trouvait sensiblement au même endroit que celui-ci.

Thomas-Joachim Alliet et Toussaint Le Maréchal rendent compte au général de la paroisse de Hambye des débours qu'ils ont faits en conséquence des grosses réparations du presbytère dudit lieu en vertu de la délibération du général qu'il a nommés députés à cet effet en date du 14 juillet 1776. Le presbytère de Hambye n'ayant pas été vendu, a été rendu à sa destination originelle en vertu de la loi du 18 germinal.

Le conseil de fabrique réuni le 6 septembre 1812 en présence de monsieur Hébert, curé, alors que François Le Villain menace de reprendre l'autel et la contretable de la chapelle du saintsacrement et tout ce qui lui appartient, si la fabrique ne lui rachète pas ce mobilier. l'un des membres fait observer que la maison servant anciennement de logement aux vicaires et attenante à la galerie du presbytère tomberait en totale ruine si on n'y fait pas et sans délai les réparations les plus urgentes. Le conseil considérant qu'il est intéressant de conserver et d'entretenir la maison dont il s'agit décide d'y entreprendre les réparations nécessaires. Monsieur Daveney, curé de la commune a observé que la côtière au couchant du pavillon attenant au presbytère de ce lieu menace de tomber en partie



et qu'il est urgent d'y faire des réparations si l'on voulait conserver cet édifice. Le conseil réuni dans la grande dudit presbytère le 24 juillet 1814, voulant conserver cet édifice et prévenir des réparations extrêmement dispendieuses, s'est transporté dans la cour où est situé ledit pavillon et a remarqué l'urgence des réparations et décide de l'arrêté suivant :

1° le trésorier de la fabrique fera faire incessamment les réparations urgentes et indispensables, ainsi qu'aux murs des cours, jardin-légumier dudit presbytère; 2° il fera faire les réparations nécessaires aux croisées du même pavillon; 3° il fera la visite des couvertures de l'église; toutes les réparations seront faites par économie aux dépens des revenus de la fabrique; 5° de tout quoi il a été rédigé le présent procèsverbal. Le deux avril 1820, les membres de la fabrique réunis au presbytère, délibèrent sur les remarques du sieur curé lequel les informe 1° que la côtière du salon attenant au presbytère, donnant vers le midi, a besoin d'une réparation urgente, à raison de la rupture des côtés ou jambages des fenêtres de la chambre, faits en bois et pourris par l'effet des pluies auxquelles cette côtière est exposée. Cette rupture occasionnerait prochainement l'écroulement de cette

> partie du presbytère. 2° que le dessus de la porte de la cave dudit presbytère. vers le couchant. étant fracturé depuis longtemps, il en résulte un affaissement du mur de la cuisine qui annonce une ruine inévitable si l'on n'v remédiait cette année. Presque tous les membres du conseil de fabrique ont arrêté d'une voix unani-

me qu'on procédera le plutôt possible par économie aux réparations les plus nécessaires sur les revenus de la fabrique.

Une enquête sur les édifices : églises et presbytères, est lancée dans le diocèse de Coutances et Avranches en 1845 afin d'avoir une idée aussi précise que possible de l'état du patrimoine à un moment déterminé et des besoins émis par les affectataires. Le presbytère de Hambye dans le cadre de cette enquête n'est véritablement plus logeable. Sauf deux murs qui offrent encore de la solidité, tout est à reconstruire. Au moyen de meilleures dispositions et de reconstructions nouvelles en supprimant ce qui est superflu, on en ferait une habitation commode pour un curé et deux vicaires : mais il faudrait une dépense de douze à quatorze mille francs. Le bureau de la fabrique réuni le 7 septembre 1845 prend en considération les réparations importantes à faire au clocher ainsi qu'au presbytère dont il n'exclut pas la reconstruction.

Le conseil de fabrique, réuni extraordinairement, le 14 septembre 1845, constate sur les déclarations de plusieurs yeux de l'art l'urgente nécessité de réparer le clocher dont la chute est jugée imminente; vu l'état de délabrement où sont les bâtiments du presbytère ; vu l'insuffisance des ressources de la fabrique pour faire face à ces dépenses aussi considérables : est d'avis qu'il y a lieu de recourir à la commune pour qu'il y soit pourvu par elle.

Le conseil de la fabrique de l'église de Hambye, réuni au lieu ordinaire de ses séances, le dimanche 3 octobre 1847, pour délibérer sur la nécessité de faire reconstruire le presbytère ; sur le rapport du bureau de marguilliers qui établit cette nécessité ; vu les plans et devis rédigés le quatre mars mil huit cent quarantesix par monsieur Briens, architecte, duquel il résulte que les travaux à faire s'élèvent à la somme de neuf mille neuf quatre-vingt-sept francs soixante-quinze centimes et qu'il y a urgence ; vu le budget de la fabrique et le compte de cet établissement, constatent que ladite fabrique ne possède aucune ressources susceptibles d'être affectées à la reconstruction du presbytère : vu l'article 92 du décret du 30 9bre 1809 ; est d'avis, à l'unanimité, qu'il y a lieu de mettre sous les yeux du conseil municipal de Hambye les plans et devis, le compte et budget de la fabrique et de réclamer le concours de la commune. Fait et rédigé en séance, le jour, mois, lieu et an susdits. L'abbé Guilgaud précise dans le mémorial paroissial qu'en « 1851 on termina le nouveau presbytère ; la commune n'avait voté que neuf mille francs ; cette somme était insuffisante ; il fallut donner à ce bâtiment la même longueur qu'à l'ancien et un peu de largeur. La fabrique y a fait depuis beaucoup de dépenses. » (à suivre).

Page 4 Année 2010

Association de sauvegarde et de valorisation du patrimoine en val de Sienne

34 rue du docteur Regnault, 50450 Hambye

Téléphone : 02 33 61 45 49 Portable : 06 87 56 35 58

Messagerie:

patrimoine.valdesienne@wanadoo.fr

## Lechefresne.fr

L'association est fédérée à : La Fondation du Patrimoine de Basse-Normandie ;

La Société pour la Protection des Paysages et de l'Esthétique de la France ;

La Fédération Nationale des Associations de Sauvegarde des Sites et Ensembles Monumentaux ;

La commission départementale pour la sauvegarde du patrimoine funéraire de la Manche; La Fédération nationale des moulins de France.

#### **FONDATION**









# PREMIER BILAN DES ACTIVITES ESTIVALES





Thème	dates	participants	gains
Journée des moulins	16-mai-10	85	63,9
Fête du vélo à Champrépus	05-juin-10	15	
Les saints guérisseurs en val de Sienne	06-juin-10	1	
Villedieu, La Lande-d'Airou avec la société des arts de Sartilly	13-juin-10	23	
Ecrivains et demeures en Val de Sienne	20-juin-10	2	
Eglise de Beaumesnil	07-juil-10	53	69,5
Cimetière de Hambye	11-juil-10	5	
Eglise de Champcervon	21-juil-10	30	54
Eglise de Bourey	28-juil-10	58	103,6
Chemin de la liberté à Gavray	01-août-10	14	20
Eglise de L'Orbehaye	04-août-10	7	5,5
Eglise de La Meurdraquière	11-août-10	22	35
Eglise de Villedieu-les-Poêles	15 août 10	14	31,70
Eglise de Bricqueville-sur-Mer	18-août-10	16	29,50
Eglise de St-Martin-le-Vieux et chapelle Saint-Martin	25-août-10	8	24
Randonnées des 3 communautés	12-sept-10	110	638,68
Artisans de l'histoire en val de Sienne	18-sept-10	8	5
Monuments commémoratifs en val de Sienne	26-sept-10	0	
Total :		471	1080,38